

Informations de base	
NLE - Procédures non législatives	2013/0083(NLE)
Procédure terminée	
<p>Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée: protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions</p> <p>Voir aussi Décision 2004/579/EC 2003/0195(CNS)</p> <p>Sujet</p> <p>2.10.01 Union douanière, franchises, transit communautaire</p> <p>3.40.09 Industrie de la défense et de l'armement</p> <p>6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce</p> <p>7.30.12 Contrôle des armes personnelles et des munitions</p> <p>7.30.30 Lutte contre la criminalité</p>	

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex